



SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Irène MARTIN-RIVARA

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

« *La servitude de passage nécessaire* »

Lundi 16 novembre 2020 – 9h.30
*Soutenance en ligne**

Le jury de thèse est composé de :

- M. Bénédicte FOËX, professeur et doyen de la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse) ;
- M. Nicolas JEANDIN, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Sylvain MARCHAND, professeur et vice-doyen de la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- Mme Maryse PRADERVAND-KERNEN, professeure à la Faculté de droit, Université de Fribourg.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique

* par ZOOM : <https://unige.zoom.us/j/99901322396>